



Le PCAET, une solution face au changement climatique

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) montre que la facture énergétique du territoire s'élevait en 2015 à 71 millions d'euros, elle s'explique en grande majorité par l'achat de produits pétroliers (carburants, fioul, électricité et gaz). En 2022, les prix des marchés du gaz et de l'électricité se sont envolés et sont plus de 10 fois supérieurs à ceux de 2020*. Cette vulnérabilité économique peut être réduite par une baisse de la consommation d'énergie et par une production locale d'énergie.

À cela, s'ajoutent les effets du changement climatique qui sont déjà visibles sur notre territoire : canicules, vagues de chaleur, modification des rendements agricoles, sécheresses, pression sur la ressource en eau... Contrairement à l'année dernière, la période estivale a connu des vagues de chaleur récurrentes et l'automne a été anormalement chaud. Ce déficit pluviométrique a entraîné des restrictions d'eau durant plusieurs semaines dont certaines ont été maintenues pour 25 communes du territoire jusqu'à fin octobre 2022.

Le programme d'actions du PCAET énumère les différentes possibilités à mettre en œuvre pour adapter le territoire aux changements à venir. Le montant des actions ne doit pas être vu comme une perte économique mais comme un investissement permettant de réaliser des économies. La collectivité doit se montrer exemplaire et maîtriser les dépenses dans le bon sens.

Lors de la dernière édition, vous avez pu découvrir une synthèse du volet 1 du GIEC. Cette édition vous présentera le volet 2, ainsi que des sujets d'actualité.

Bonne lecture !



Pascal GERMAIN
Président de la CCAVM

* le prix du MWh sur les marchés de gros est passé de 42,00 euros / MWh en 2020 à 267,00 euros € / MWh en novembre 2022.



Le rapport du GIEC : les 10 points à retenir du 2^{ème} volet

Source : GIEC et collectif Pour un réveil écologique

1

Le changement climatique impacte déjà la nature et les sociétés

Des impacts néfastes du changement climatique sont observés partout dans le monde. Les risques en cascade induits limitent la capacité de résilience de nos systèmes.

3

Impacts croissants et menaçants en Europe

Malgré les progrès en matière d'adaptation, les humains et la nature sont déjà impactés partout dans le monde. Les températures moyennes ont augmenté de 2°C en Europe contre 1,1 °C en moyenne globale et s'accompagnent, par exemple, d'un triplement des pertes de récoltes depuis 50 ans et d'impacts négatifs sur la santé humaine, l'énergie et la ressource en eau.

5

La biodiversité menacée partout dans le monde

Des écosystèmes dont nous dépendons ont déjà atteint des points de non-retour, notamment du fait du stress hydrique et des vagues de chaleur terrestres et marines. Jusqu'à 30 % des espèces terrestres sont menacées d'extinction si un réchauffement global de 3°C est atteint. L'utilisation insoutenable des sols et des ressources océaniques a des effets destructeurs sur des écosystèmes dont nous dépendons.

7

L'adaptation seule ne suffit pas pour limiter l'augmentation des risques climatiques

Les « limites dures » concernant l'augmentation du niveau de la mer, des canicules, des sécheresses impliquent que l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre est urgente. Chaque dixième de degré de réchauffement climatique rend l'adaptation plus complexe.

9

Une transition vers un développement résilient face aux changements climatiques ne peut qu'être systémique, inclusive, juste et équitable

Les gouvernements, les populations et les acteurs privés réduisent les risques de manière plus efficace en adoptant une approche coordonnée, systémique et inclusive. Une transition juste et équitable facilite l'adaptation et l'atténuation, tout en réduisant les inégalités.

2

La moitié de l'humanité est très vulnérable

Les populations défavorisées et les pays en développement sont les plus vulnérables au changement climatique, alors qu'ils ont peu contribué au réchauffement actuel. L'aide à l'adaptation et à la transition vise à compenser cette injustice.

4

Des risques dans toutes les régions et tous les secteurs

Les risques climatiques augmentent avec le niveau de réchauffement global. Les principaux risques en Europe sont les vagues de chaleur et les conséquences pour la mortalité et la morbidité des personnes et écosystèmes ; les pertes de rendements agricoles dues aux vagues de chaleur et aux sécheresses ; les pénuries d'eau ; les inondations.

6

Des solutions d'adaptation existent et leur application nécessite d'être renforcée

Limiter les pertes et les dommages nécessite un déploiement rapide de solutions d'adaptation dont l'efficacité et la faisabilité sont prouvées. L'agro-écologie, la gestion forestière, la gestion des ressources en eau et la mobilisation des connaissances des populations locales permettent de mieux prévenir les risques et d'identifier les solutions envisageables à partir des écosystèmes locaux.

8

La fenêtre d'action se rétrécit

Certains des impacts du changement climatique sont irréversibles. L'adaptation progresse mais elle reste très insuffisante devant la rapidité des changements. Tout délai supplémentaire pour atténuer ces changements et s'y adapter risque de nous faire manquer la courte fenêtre d'opportunité pour nous assurer un avenir soutenable.

10

Des synergies entre leviers environnementaux & sociaux

De nombreux leviers d'adaptation, par exemple liés à l'alimentation ou l'urbanisme, favorisent l'atteinte des Objectifs de Développement Durable de l'ONU : réduction de la pauvreté, de la faim, des inégalités, des pertes de biodiversité et accès à une énergie décarbonée. L'adaptation au changement climatique et l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre peuvent se renforcer mutuellement.

33 jours de canicule en France en 2022

→ C'est le deuxième été le plus chaud observé en France depuis au moins 1900 avec un écart de +2.3 °C par rapport à la moyenne 1991-2020. L'été 2003 reste le plus chaud avec une anomalie de température de +2.7 °C.



ÉNERGIE

Comment sera géré l'électricité cet hiver ?

En France, l'acheminement de l'électricité haute tension est géré par le réseau de transport d'électricité (RTE). Ce service mobilise environ 9 500 salariés qui gèrent en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation.

Depuis plusieurs années, RTE avait prévu que la période actuelle serait difficile. Afin de respecter ses engagements et diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, la France a fermé des centrales au fioul et au charbon. A cela, s'est ajouté une série de visites décennales pour les centrales nucléaires (perturbé par la crise de la COVID-19) et d'un incident de corrosion sur une douzaine de réacteurs, entraînant l'arrêt d'une trentaine de réacteurs français (sur le 56 réacteurs que compte le parc français).

L'approvisionnement de l'électricité dépendra de la rigueur de l'hiver qui aura un rôle crucial sur la consommation des ménages. En effet, à chaque fois que le thermomètre descend de 1°C, la France a besoin de 2 300 MW supplémentaires, soit l'équivalent de deux réacteurs nucléaires.

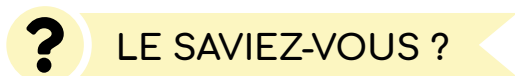
Quels leviers pour faire baisser la consommation et éviter une coupure de grande ampleur en France ?

1. Les **économies d'énergies** : installer un système de chauffage plus performant, mettre des leds, éteindre l'éclairage des bâtiments tertiaires, etc.
2. Le **recours aux services contractualisés d'interruptibilité** : 16 clients industriels français, sous contrat avec RTE, ont accepté que leur consommation soit interrompue lorsque le réseau électrique se retrouve sous tension.
3. La **baisse de la tension (-5%) sur les réseaux de distribution** : cela signifie qu'une lampe éclaire moins ou le chargement d'une batterie d'ordinateur ou d'un téléphone portable sera plus long.
4. Les **coupures d'électricité** : ces interruptions seraient temporaires (deux heures) et concerneront quelques consommateurs. Les hôpitaux, services publics de sécurité et les clients jugés prioritaires par les préfets ne seront pas concernés.

Face à cette situation, RTE en partenariat avec l'ADEME a développé Ecowatt. Cette application permet d'informer en temps réel sur le niveau de consommation des français.

Chaque journée est classée selon un code couleur :

- vert : consommation « raisonnable »,
- orange : consommation « élevée »,
- rouge : consommation « anormalement élevée, avec risque de coupure d'électricité ».



LE SAVIEZ-VOUS ?

50 %, c'est la part du chauffage dans les consommations d'énergie au bureau.

Voici quelques conseils pratiques : éteignez les radiateurs d'une pièce avant d'aérer, fermez les volets, baissez les radiateurs pendant la nuit et le week-end, fermez les portes de communication entre les espaces peu ou pas chauffés.



Respirer, c'est la santé !

La qualité de l'air intérieur est un enjeu de plus en plus important à prendre en compte dans sa santé. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, un air intérieur est 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur du fait de la multiplicité et proximité des sources de polluants (ex : peintures, décoration, ameublement, appareils de combustion, produits de nettoyage, animaux etc.).

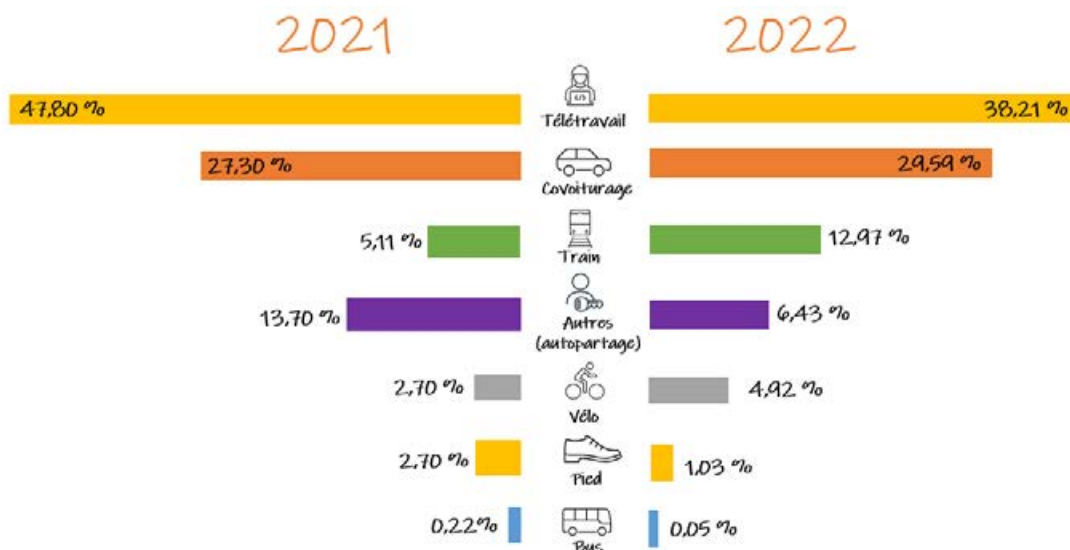
Afin de respecter la réglementation en vigueur, la CCAVM en partenariat avec l'association Atmo-BFC a réalisé un diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les crèches et l'ALSH. Cette opération, qui a duré une journée, doit encore être analysée pour permettre la mise en place d'un programme d'action. Celui-ci sera opérationnel début janvier 2023 et devra être renouvelé après quatre ans.



Une semaine pour venir autrement au travail

La CCAVM a décidé de renouveler l'inscription du territoire au Challenge de la mobilité (cf. deuxième revue Eco-logique). Le but de cette semaine est d'agir en faveur de l'environnement et de faire tester, au moins une fois dans l'année, un ou plusieurs modes de déplacement alternatifs à l'usage de la voiture individuelle. Pour cette édition 2022, deux entreprises et trois collectivités territoriales ont participé au Challenge.

Comparaison des « modes de transport » utilisés pendant le Challenge entre 2021 et 2022



Total distance parcouru en mode alternatif : 18 427 km en 2022 (contre 10 964 km en 2021)

Les résultats 2022 sont meilleurs que ceux de 2021 avec la participation de 33 personnes supplémentaires et 7 463 kilomètres en plus évités.

Comme l'année dernière, les structures qui ont eu le plus fort taux de participation se verront remettre un prix.

AGENDA

Janvier 2023 : Remise des prix du Challenge de la mobilité lors de la Cérémonie des vœux du Président de la CCAVM